

FUSION DES COMCOM

Numéro 5 // DECEMBRE 2016

DERNIERE LIGNE DROITE !

La Maison cantonale de Modane est en chantier... En effet, dans quelques jours maintenant, elle accueillera la grande majorité des salariés des deux CC fusionnées.

Alors on brique, on repeint, on pousse les murs... et on met le champagne au frais !

Ceci, est le dernier Bulletin concernant la fusion... Le prochain sera le Bulletin d'information de la CC Haute Maurienne Vanoise !

COMMENT JE M'INFORME ?

Chaque mois, les élus responsables du projet tiendront informés les 2 conseils communautaires, et les conseils municipaux. A cette occasion, ce petit bulletin sera édité, pour présenter à chacun les avancées du travail. N'hésitez pas à le demander et le diffuser !

Qui sont les personnes responsables du projet ?

Le Comité de Pilotage est l'instance politique responsable du projet
Il est composé de 6 élus de HMV et de 6 élus de TM, ainsi que du conseiller départemental. Il se réunit tous les 4^{ème} mardis du mois. Il est composé de :

- Pierre Huart, Laurent Poupard, Jacques Arnoux, Jérémy Tracq, Rémi Zanatta, Pierre Vincendet ;
- Christian Simon, Jean-Claude Raffin, Laurence Billard, Jean-Marc Buttard, Alain Marnezy, François Chemin.

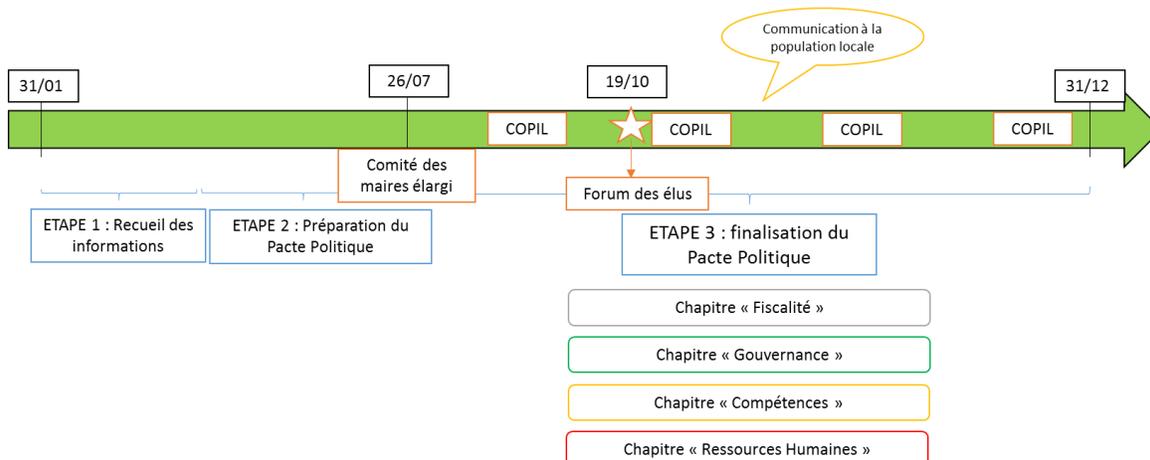
Il est accompagné dans son travail par le « Comité Projet », composé des 2 directeurs des Comcom : Florian Jacob et Philippe Reymond, épaulés par Anne Guichané.

Ces personnes sont les référentes du projet. Vous pouvez vous rapprocher d'elles à tout moment pour vous informer.

Le Comité des Maires élargi est l'instance de décision du projet

Il est constitué de tous les maires de HMV et de TM, et des conseillers communautaires. Il se réunira 2 ou 3 fois cette année. C'est lui qui prendra toutes les grandes décisions pour constituer le Pacte Politique.

Quelles sont les grandes étapes du projet ?





ET PLUS PRECISEMENT ?

Des référents :

Un technicien référent a été missionné pour suivre le travail et aider les élus dans leurs réflexions sur chaque compétence. Il est épaulé par un membre du Comité Projet. Il est disponible pour répondre à vos questions.

- Aménagement de l'espace : Sylvain Margueron
- Développement économique : Sylvain Margueron
- GEMAPI, Eau, Assainissement, Déchets : Sylvain Margueron
- Tourisme : Solène Raffort
- Logement et cadre de vie : Danielle Flandin
- Maison de Service au Public, SDIS : Danielle Flandin
- Voirie et Mobilité : Hélène Suiffet
- Equipements sportifs, culturels et périscolaires : Cassandre Thomasset
- Actions sociales : Florian Jacob

Pour plus d'informations...

Anne GUICHANE

04 79 05 28 58

a.guichane@canton-de-modane.com

Une Foire aux Questions :

Elle est diffusée régulièrement à tous les Conseillers Communautaires des deux Communautés de communes. Elle regroupe toutes les questions (et les réponses !) juridiques qui se posent au fur et à mesure du travail. N'hésitez pas à la demander !

ET AUJOURD'HUI, ON EN EST OU ?

De manière générale, les deux arrêtés préfectoraux attendus nous ont été envoyés. Le premier officialise la fusion des Communautés de communes Terra Modana et Haute Maurienne Vanoise, fixe le nom (Haute Maurienne Vanoise) et le siège (Modane), de la nouvelle Comcom. Le second en fixe les modalités de gouvernance : le Conseil communautaire comptera 25 membres, répartis ainsi : 10 pour Modane, 6 pour la Commune nouvelle de Val Cenis, 2 pour Fourneaux, 1 pour les autres Communes (qui doivent aussi désigner un suppléant).

Pour le chapitre finances, le travail technique, accompagné du Cabinet conseil spécialiste, a permis de proposer les premières simulations concernant les taux communautaires et communaux 2017. Plusieurs solutions sont aujourd'hui à l'étude, l'objectif étant que la fusion soit le moins impactante possible pour la fiscalité du territoire.

Pour le chapitre ressources humaines, l'organigramme se précise, et implique maintenant le travail de répartition des bureaux. De nouveaux agents vont rejoindre la Maison Cantonale, d'autres travailleront à la fois à Modane et Lanslebourg pour irriguer l'ensemble du territoire... Mais tous au final, quelles que soient les missions exercées seront des agents de la nouvelle CCHMV. Objectif : mettre en place une organisation opérationnelle qui permette à chacun de trouver sa place au sein de cette nouvelle structure.

Pour le chapitre gouvernance, les Communes ont été appelées à nommer leurs représentants communautaires, permettant ainsi d'installer le Conseil communautaire au plus vite début janvier. Le 1^{er} Conseil communautaire, programmé le 11 janvier 2017, sera l'occasion de désigner le Président, ainsi que les vice-présidents en charge des missions de la future CC. Les grandes lignes du prochain logo ont aussi été adoptées : le bouquetin, les couleurs « de gueule et d'or » resteront demain l'emblème de la nouvelle CCHMV.

Pour le chapitre communication, d'ici la fin de l'année, un entretien croisé avec les 2 Présidents encore en exercice paraîtra dans le Dauphiné Libéré. Le site internet www.terramodana.com rassemble une bonne partie des informations essentielles, et notamment les bulletins « Fusion des Comcom » que vous avez lus tout au long de l'année. Les sites internet des deux comcom vont d'ailleurs rapidement fusionner pour n'en faire qu'un. Enfin, la communication ne s'arrête pas avec l'année 2016 : en 2017, vous resterez informés régulièrement des avancées de la nouvelle Communauté de communes.

Pour le chapitre « compétences », 3 chantiers avancent :

- **Tourisme** : deux chapitres importants sont en cours :
 - o Le **réorganisation touristique**, avec en point de mire l'installation d'une structure touristique unique le 1^{er} juin 2017 au plus tard. Celle-ci exercera les missions de promotion touristique (accueil, information, communication, promotion, coordination des acteurs), et les missions supplémentaires qui lui seront confiées par le Conseil communautaire. Les discussions se poursuivent concernant l'animation et la commercialisation. Les futurs élus communautaires seront amenés à prendre à ce sujet une décision rapide en début d'année.
 - o Le **marketing touristique**, avec l'articulation entre une « marque d'attractivité » (= à l'échelle du territoire) et les « marques stations ». Aujourd'hui, un consensus existe sur les services que cette marque d'attractivité pourrait apporter : le renforcement de l'attractivité (en mettant en valeur les atouts de l'ensemble du territoire) et l'animation des acteurs (coordination, mutualisation de moyens, accompagnement pour une meilleure qualité mais aussi définition d'une « masse critique » face à des professionnels comme les Tours Opérateurs, AirBnB, Atout France, etc...).
- **Aménagement de l'espace / Mobilité** : le recrutement d'un cabinet conseil a été lancé, afin d'accompagner les élus à la définition d'un Schéma global de déplacements. Celui-ci leur permettra de définir quelles seront les actions de mobilité d'intérêt communautaire. En parallèle, seront imaginées des solutions pour péreniser les solutions de mobilité existantes (notamment avec la participation d'acteurs privés) et les modes de gestion les plus pertinents.
- **Développement économique** : la liste des Zones d'Activités Economiques sera définie en début d'année 2017, au sein du nouveau Conseil communautaire et en partenariat avec les Communes concernées.

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

11 janvier 2017 : 1^{er} Conseil communautaire

25 janvier 2017 : 2^{ème} Conseil commuanautaire

Et ensuite : les Conseils communautaires se tiendront tous les 1^{ers} mercredi de chaque mois, à 20h30 à la Maison Cantonale de Modane.